

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE

.....
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DES
ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE
(INSAAC)

.....
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉÂTRE,
DE CINÉMA ET D'AUDIOVISUEL
(ESTCA)

.....
DÉPARTEMENT CINÉMA ET AUDIOVISUEL

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

.....

DOSSIER POUR L'ENTRETIEN

NIVEAU : MASTER PROFESSIONNEL1

1. INTRODUCTION
2. Un curriculum vitae (CV)
3. Lettre de motivation (Pourquoi vouloir faire un Master)
4. Filmographie (Préciser les différents films sur lesquels le candidat a travaillé dans sa spécialité)
5. Projet à venir (Décrire le projet à venir sur lequel le candidat va travailler dans le cadre de son Master)
6. CONCLUSION

NB : Document saisi, avec reliure, à déposer en deux (2) exemplaires auprès des Chefs de Département de l'ESTCA le mardi 09 septembre 2025, de 08H à 16H30.

Bonne chance.